

D'un pays à l'autre

D'un pays à l'autre



La vie des bibliothèques africaines est souvent liée à celles de structures partenaires en France. Des échanges aux multiples modalités se nouent de part et d'autre, apportant à chacun l'ouverture nécessaire sur des expériences différentes. Tout un réseau bien vivant tournant autour du livre, notamment de la lecture des enfants. En voici quelques facettes éclairant des pratiques dont il faut souhaiter le développement.

Le Prix des bibliothèques partenaires France-Afrique

Organisé conjointement par l'Association Culture et Développement et les Ministères français de la Culture et de la Coopération, le Prix des Bibliothèques partenaires France-Afrique récompense les bibliothèques ou associations qui contribuent le plus au développement de la lecture auprès des publics d'Afrique. Dans le cadre du Temps des Livres 1995, le 27 octobre, le jury constitué par des membres du Bureau Sectoriel d'analyse Technique (Ministère de la Coopération), de l'association des Bibliothécaires Français, du Club des Lecteurs d'Expression Française, de Culture et Développement, de Bibliothèque sans Frontières et de la Joie par les Livres a décerné le prix aux villes de Bouguenais près de Nantes et Ballou au Sénégal*, à l'association pour le développement culturel du Pays de Grand Lieu et à l'association "Des livres pour Grandir". En choisissant ces trois actions - des projets qui entretiennent des rapports étroits avec le Bénin, le Burkina-Faso, le Sénégal et le Mali -, le jury a voulu gratifier des actions inscrites dans la durée, fondées sur une démarche globale qui implique la formation, l'alphabétisation, la production d'ouvrages, la lecture et l'action culturelle en direction des jeunes. Il a également tenu à appuyer les initiatives des expatriés africains qui accordent une importance au livre dans la lutte pour le développement.

Lac de Grand-Lieu et Lac de Nokoué au Bénin

Neuf localités riveraines du Lac de Grand-Lieu (région nantaise) jumelées à sept communes béninoises du Lac de Nokoué ont obtenu les encouragements du jury. Les nombreuses implications de cette action ont surtout retenu l'attention de ce dernier. Un important travail de connaissance interculturelle a en effet permis aux communes du pourtour du Lac de Grand-Lieu et à celles de la sous-préfecture de So-Ava de bâtir à So-Tchanhoué un centre éducatif et culturel qui touche aussi bien la lecture, l'économie sociale avec la création de tontines, la valorisation du patrimoine culturel et l'alphabétisation. Cette action s'inscrit dans une démarche de développement global d'un territoire local et d'une ouverture culturelle des populations mises en contact.

"Des livres pour grandir"

L'association "Des livres pour grandir" qui, elle aussi, a obtenu un prix d'encouragement de la part du jury, fonctionne en réseau à partir de Mâcon (Bourgogne); elle met en place dans trois départements du Niger un réseau de huit bibliothèques scolaires qui devraient

* Voir développement dans article suivant.



permettre à mille deux cents élèves en zone rurale d'accéder à la lecture. Pour garantir la réussite de son action, l'association a choisi des écoles connues pour la motivation de leurs enseignants dans le choix des livres et l'organisation et la gestion de la bibliothèque.

Enfin, le jury du Prix 1995 des bibliothèques partenaires France-Afrique a adressé ses félicitations à l'association ARYF (Association Relations Yoff-France) déjà primée en 1993, qui, appuyée par le Comité d'Entreprise du Crédit Lyonnais et après avoir contribué à la création de la bibliothèque Sembène Ousmane de Yoff au Sénégal, poursuit son action par la création d'un réseau de bibliothèques jeunesse mettant en relation la bibliothèque publique avec les futures centres de documentation des écoles de Yoff.

Les principaux critères de sélection du Prix Bibliothèques Partenaires France-Afrique :

Le concours est ouvert aux bibliothèques et aux associations africaines et françaises engagées dans des opérations de partenariat pour la promotion du livre et le développement de la lecture. Il prime une action mise en oeuvre depuis deux ans au moins et dont l'objectif premier est de structurer le processus de la lecture et de l'écriture auprès des publics jeunes et adultes et ce, dans un souci d'égalité et d'apports réciproques. Voici quelques uns de ses critères de sélection :

Pour la bibliothèque africaine :

- la mise à disposition de locaux appropriés, d'aménagements minima et de personnel,
- la constitution d'un fonds comportant des périodiques locaux, des livres, des jeux éducatifs ou du matériel vidéo, l'organisation de débats, conférences... autour du livre et des écrits impliquant d'autres acteurs de la société civile (écoles, structures de santé, administration publique...),
- la constitution ou l'amorce d'un réseau avec des points de lecture éloignés de la ville centre,
- la collaboration avec ceux qui contribuent à l'éducation et au développement l'insertion de la bibliothèque dans un projet global de développement,
- la mise en relation avec les réseaux de

lecture publique,

la contribution aux animations du partenaire français ayant vocation de faire découvrir en France les cultures africaines...

Pour la bibliothèque française :

- la formation de relais africains,
- la mise en place de structures d'accueil pour d'éventuels stagiaires,
- l'envoi de matériel de reliure et de duplication,
- l'envoi de livres adaptés et d'ouvrages de référence,
- la transcription ou traduction de contes ou de récits appartenant au patrimoine des pays partenaires,
- la publication de recueils, contes ou abécédaires en langue locale,
- l'envoi de matériel pédagogique et de jeux éducatifs,
- l'abonnement de la bibliothèque partenaire à des revues adaptées...

Enfin, en France, des expositions, des invitations d'auteurs... peuvent être présentées pour faire découvrir les cultures africaines. Les relations inter-écoles peuvent être également encouragées... Autant de critères de sélection non exhaustifs qui doivent bien entendu répondre aux besoins et aux préoccupations de la population africaine concernée.